



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



25039133

12 Mars 2025

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0805 724 758**

Nom

(en entier) : **NEOWAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **avenue Sergent Vriethoff 2, 5000 Namur**

Objet de l'acte : Désignation d'un réviseur d'entreprises

Issu du procès-verbal de l'Assemblée générale tenue par procédure écrite (10 mars 2025)

Point unique de l'ordre du jour : Désignation d'un réviseur d'entreprises pour les exercices 2024-2026 ;

En sa séance du 11 septembre 2023, consécutivement à la création de la société NEOWAL par l'Assemblée générale le jour même, le Conseil d'administration a pris la décision de lancer un marché public pour désigner un réviseur d'entreprises et a arrêté les éléments essentiels

(...)

Sur proposition du Conseil d'administration réuni le 18 mars 2024, l'Assemblée générale approuve, à l'unanimité des voix, le rapport d'analyse des offres et la désignation de Joiris-Rousseaux SRL ayant qui a remis l'offre la plus économiquement avantageuse comme réviseur d'entreprises pour les exercices 2024, 2025 et 2026. (...)

R. DURANT,
Secrétaire général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).